



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/07/12

Reçu en Préfecture le : 26/07/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 16 juillet 2012
D-2012/408

Aujourd'hui 16 juillet 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Natalie VICTOR-RETALI

Ouvertures, modifications et suppressions de postes. Mise à jour du tableau des effectifs. Décision. Autorisation

Monsieur Jean-Charles PALAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La modification du tableau des effectifs est sollicitée, afin de permettre des recrutements.

Ces modifications de poste ne correspondent pas à des créations mais à des transformations de poste.

Ces postes seront ouverts en priorité à des candidats titulaires de la fonction publique mais compte tenu des difficultés liées au recrutement par voie d'inscription sur liste d'aptitude, notre collectivité souhaite se réserver la possibilité de pourvoir ces postes par des non titulaires, afin de ne pas écarter des candidats dont les compétences et la technicité correspondraient parfaitement aux profils spécifiques recherchés.

La collectivité accompagnera au mieux ces agents pour leur permettre d'accéder au statut de la fonction publique territoriale par la voie des concours.

L'avis du Comité Technique Paritaire ayant été requis, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- ✓ adopter les conclusions et mesures qui précèdent,
- ✓ accepter les ouvertures de postes et les transformations de postes précités et autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement si ces postes étaient pourvus par des agents non titulaires,
- ✓ autoriser Monsieur le Maire à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget (chapitre globalisé 012).

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 juillet 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Charles PALAU

Ouvertures de postes juillet 2012

Direction générale	Direction	Nouvel emploi	Nouvelle catégorie	Cadre d'emploi	Commentaires	Observations
DGVSC	Direction de l'éducation de la petite enfance et de la famille	Directrice de crèche	A	Puéricultrice	Ouverture	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (article 3-3,1 ^{er} et 2° de la loi 2012-347 modifiant la loi du 26 janvier 1984
DGVSC	Direction de l'éducation de la petite enfance et de la famille	Auxiliaire de puériculture	C	Auxiliaire de puériculture	Ouverture	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (article 3-2 de la loi 2012-347 modifiant la loi du 26 janvier 1984

Transformation de poste juillet 2012

Direction générale	Direction	Catégorie	grade actuel	Emploi	Nouvel emploi	Nouvelle catégorie	Cadre d'emploi	Commentaires	Observations
DGFG	Direction de la concurrence et de la commande publique	A	Attaché territorial principal	Juriste	Juriste	A	Attaché territorial	Ouverture en contrepartie de la suppression du poste de titulaire	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste sera pourvu contractuellement (article 3-3,1 ^{er} et 2° de la loi 2012-347 modifiant la loi du 26 janvier 1984